

# Énergies citoyennes en Pays de Vilaine

association



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Association Énergies citoyennes en Pays de Vilaine  
(EPV)

51 route de Rennes  
35600 REDON  
02 99 72 39 49  
[www.eolien-citoyen.fr](http://www.eolien-citoyen.fr)



« 2016, c'est la mise en service d'un deuxième parc éolien citoyen à Sévérac-Guenrouët, le rachat puis le début de la construction d'un troisième à Avesac. C'est aussi la confirmation de deux nouveaux projets à Plessé et Saint-Ganton.

2016, c'est une année de renouvellement dans l'association EPV : changement de nom pour devenir « Énergies citoyennes en Pays de Vilaine » et ainsi mieux prendre en compte de nouvelles orientations : élargir la palette des productions d'énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque ; ancrer davantage nos projets dans un « portage » citoyen, en animant une remobilisation de l'ensemble des investisseurs pour faire émerger de nouveaux projets contribuant à la transition énergétique et sociétale, parmi lesquels les actions de maîtrise de la demande en énergie, au travers d'un nouveau réseau baptisé « citoyens partenaires ».

2016, c'est encore poursuivre notre essaimage via les réseaux régionaux qui ne cessent d'intéresser davantage de porteurs de projet, et via les interventions de la société Site à Watts Développement, identifiée dans de nombreuses régions françaises comme experte en mobilisation citoyenne.



*Michel Carré, président d'EPV*

Extrait du ZEFF N°17, la lettre d'information d'EPV – janvier 2017



## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| 1.Vie de la structure.....                     | 4  |
| 2.Les parcs éoliens citoyens.....              | 7  |
| 3.Démarche d'éducation populaire.....          | 14 |
| 4.Animation territoriale.....                  | 15 |
| 5.Maîtrise de la demande en énergie (MDE)..... | 19 |
| 6.Essaimage.....                               | 22 |
| 7.Les réseaux régionaux.....                   | 25 |
| 8. EPV dans les médias.....                    | 32 |



## 1. Vie de la structure

---

La vie associative d'EPV connaît toujours **une dynamique croissante d'année en année** :

Dix conseils d'administration ont eu lieu en 2016 (contre huit en 2015 et cinq en 2014), compte tenu de l'activité importante de l'association et la nature des prises de décision. Le bureau s'est réuni six fois (sept en 2015, cinq en 2014).

Autre instance qui prend de l'importance : le COSI (Comité d'Orientation Stratégique et d'Information) qui réunit six fois par an les président(e)s des différentes structures pour échanger sur les projets et faire le point sur l'ensemble du groupe et sur les questions transversales.

Par ailleurs deux séminaires, ouverts plus largement aux membres des conseils de direction des différentes structures du groupe, ont été organisés durant le premier semestre 2016 afin de travailler sur les orientations stratégiques et les nouvelles perspectives du groupe EPV pour les années à venir.

**Ces orientations stratégiques** ont été débattues et validées lors de l'Assemblée générale Ordinaire qui s'est tenue le 11 juin 2016. Elles se déclinent en quatre axes :

- **Axe 1 : Animation territoriale** : réappropriation d'un projet d'animation dans les Pays de Vilaine intégrant les projets existants et les projets en attente, grâce à une synergie entre les différents acteurs du territoire.  
N.B. Cet axe s'inscrit pleinement dans l'objectif phare de 2013 de faire du Pays de Redon un territoire autonome en énergie.
- **Axe 2 : Développement des projets d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie** (MDE), avec essaimage grâce notamment à la société de service Site à Watts Développement. Cet axe inclut également la recherche de nouveaux locaux pour en faire le siège du groupe et une vitrine en matière de MDE.
- **Axe 3 : Mise en œuvre des outils de portage financier** (fonds d'amorçage et de développement...)
- **Axe 4 : Animation participative et citoyenne** : maintien de la dynamique des



investisseurs, développement de la vie associative...

Cette assemblée générale du 11 juin a été suivie d'une Assemblée générale Extraordinaire qui a adopté de nouveaux statuts pour l'association. Ces derniers font entre autres état de la **nouvelle dénomination de l'association**, qui devient ainsi **Énergies citoyennes en Pays de Vilaine**, pour mieux refléter l'étendue de ses activités et sa spécificité citoyenne. Le sigle de l'association est resté **EPV**.

Lors du CA suivant (14 juin), le bureau a été élu avec les responsabilités suivantes :

- Président : Michel Carré
- Vice-présidents : Michel Leclercq et Alain Ridard
- Trésorier : Yves Deniaud
- Trésorier-adjoint : Patrick Dugué
- Secrétaire : Edgar Wolf

Au delà des instances officielles (AG, CA, bureau) et du COSI, **les bénévoles (élus ou non) sont particulièrement actifs et participent à de nombreux groupes de travail ou commissions :**

- Projets
  - Comité de pilotage de la Maîtrise de la Demande en Energie (avec des représentants de Bégawatts et d'Isac-Watts)
  - Groupe de recherche-action avec le Collège des Transitions Sociétales dans le cadre du programme Transition Energétique et Sociétale (TES)
  - Commission « Sentiers d'interprétation » (avec des représentants de Bégawatts et d'Isac-Watts et des élus locaux)
  - Groupe de travail sur le projet de fonds d'investissement dans les énergies renouvelables citoyennes
  - Commissions pour la mise en œuvre des orientations stratégiques décrites ci-dessus.
- Réseaux
  - Référénts du réseau Taranis et relations avec les financeurs bretons
  - Comité de pilotage du réseau ECPDL (avec d'autres adhérents du réseau) et relations avec les financeurs ligériens
  - Comité de pilotage du réseau des Citoyens Partenaires
- Fonctionnement associatif
  - Groupe Finances et relations avec les institutions locales
  - Commission Ressources Humaines



- Commission Communication
- Commission Informatique
- Groupe de travail sur les statuts et le règlement intérieur

N.B. La plupart de ces thématiques seront développées dans la suite du document.

Lors du CA du 1<sup>er</sup> mars 2016, Riwal Raude a été nommé Correspondant Informatique et Libertés, garant de la conformité aux règles en vigueur des traitements contenant des données personnelles.

Dans la même dynamique, **l'équipe salariée a continué de s'étoffer** avec l'arrivée de :

- Jean-Baptiste Vasnier, fin août, en tant qu'animateur dédié aux projets citoyens de production d'énergie renouvelable dans les Pays de Vilaine.
- Youena Lugué, au poste d'animatrice territoire, embauchée en CDI en septembre 2016 avec une période de professionnalisation d'un an, ce qui lui permettra d'acquérir la licence professionnelle VAMTR (Valorisation Animation Médiation des Territoires Ruraux) délivrée par le CFPPA de Périgueux et l'université de Bordeaux.
- A noter également l'arrivée de Claire Legrand fin février 2016, en tant qu'animatrice du réseau ECPDL, en remplacement de Damien Le Tiec, démissionnaire.

L'équipe EPV compte désormais 8 salariés (6,75 ETP).



## 2. Les parcs éoliens citoyens

---

### Lancement d'une étude préalable pour de futurs sentiers d'interprétation

En 2016, un groupe de travail, composé de représentants des sociétés Bégawatts et Isac-Watts, des communes concernées et de l'association EPV, a entamé un travail autour d'un objectif commun : **la création de deux sentiers d'interprétation passant au pied ou à proximité des éoliennes de Béganne et de Sévérac-Guenrouët**, en vue d'une réalisation pour 2017/2018.

Les premiers travaux du groupe de pilotage ont permis d'établir les principaux objectifs du projet, les publics visés et la méthode pour réussir. **Ce projet d'éducation populaire**, coordonné par l'association EPV, vise ainsi à sensibiliser les touristes, randonneurs et scolaires de manière pédagogique et ludique aux nouveaux paysages et usages pour agir en faveur des énergies renouvelables, réduire ses consommations d'énergie et protéger l'environnement. EPV a mandaté l'Office du Tourisme de Redon en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage pour élaborer un avant-projet sommaire et soumettre des propositions sur la base desquelles le groupe de travail pourra prendre ses décisions pour ensuite choisir les entreprises qui mettront en œuvre le projet défini.

### Parc de Béganne : deuxième année complète de production

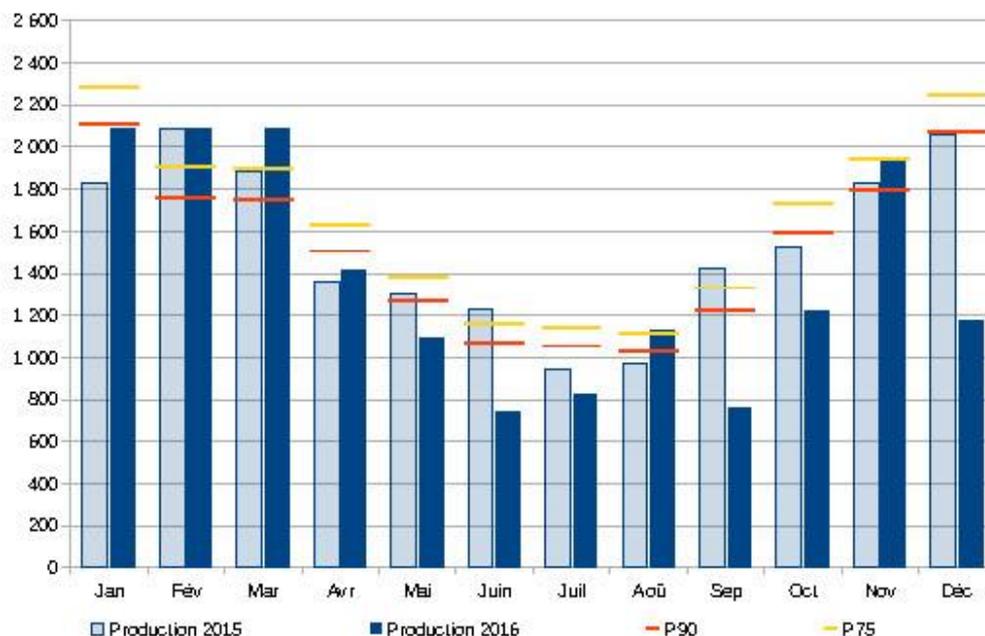
**Le parc éolien citoyen de Béganne a produit 16 601 MWh en 2016**, soit 91,1 % du P90<sup>1</sup>. Cette quantité est en dessous des prévisions du fait des conditions de vent peu favorables durant certaines périodes de l'année. Cette tendance s'observe d'ailleurs plus globalement sur les parcs du Grand Ouest.

---

1 Le P90 correspond à la quantité d'énergie susceptible d'être produite (autrement dit le productible) qui doit être atteinte 9 années sur 10.



Suivi de la production mensuelle (MWh)



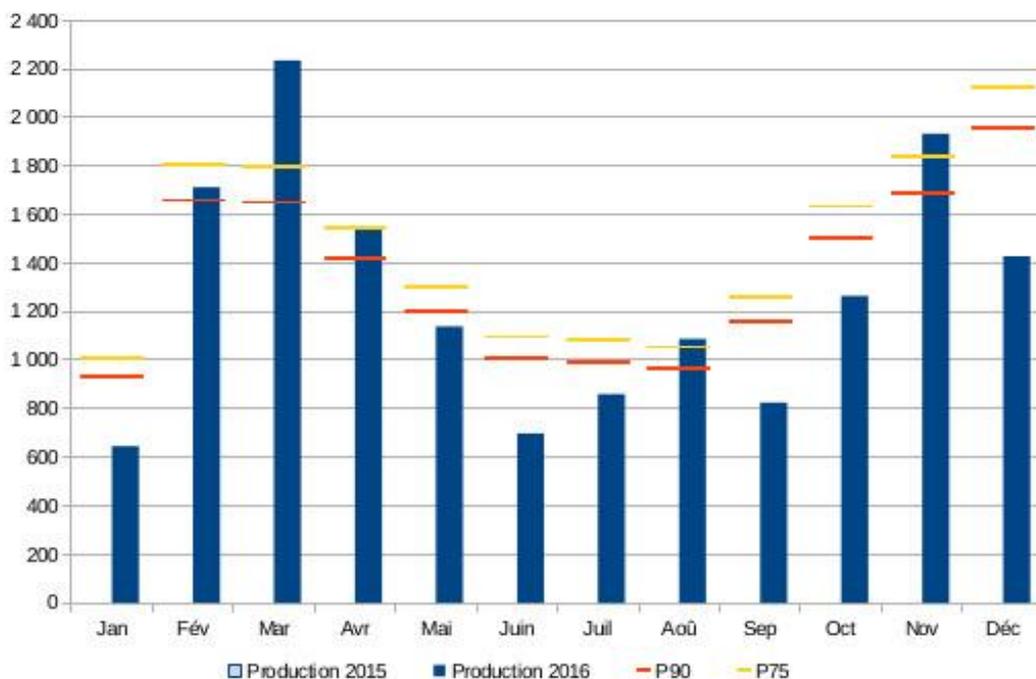
Afin de conserver la performance du parc tout en diminuant la gêne acoustique occasionnée par le bruit des éoliennes auprès des riverains, **la société Bégawatts étudie la pose de peignes à l'extrémité des pales de certaines éoliennes.** Inspiré des ailes des rapaces, ce système anti-bruit améliore en effet l'écoulement aérodynamique de l'air, modifie le spectre des fréquences du bruit et diminue ainsi sa propagation géographique.

Un tel système permettrait donc de réduire le bridage acoustique, à l'origine d'une réduction importante de la production.



## Mise en service et inauguration du parc éolien citoyen de Sévérac-Guenrouët

Après le montage des quatre éoliennes réalisé en octobre-novembre 2015, le parc éolien citoyen a été **mis en service pour passer en production limitée puis en puissance nominale**, soit 2,05 MW par éolienne, fin janvier 2016.



Le parc a ainsi produit 15 378 MWh sur 11 mois en 2016, sachant que le P90 annuel est de 17200 MWh.

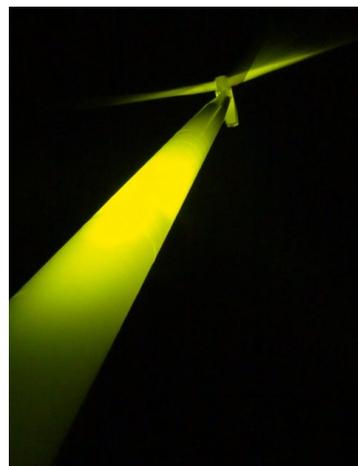
Le fonctionnement des éoliennes pouvant affecter la qualité de réception TV de certains riverains, la société d'exploitation du parc, Isac-Watts, a fait appel à un antenniste tout au long de l'année afin d'analyser les causes et, si nécessaire, de prendre en charge les différents types d'interventions chez les habitants concernés par des perturbations de réception dues aux éoliennes : réorientation des antennes, pose de pré-amplificateur ou de parabole.

Pour remercier l'ensemble des partenaires, riverains, habitants du canton, clubs d'investisseurs et bénévoles ayant contribué à la concrétisation de ce projet éolien citoyen, Isac-Watts et EPV les ont conviés **le 7 mai 2016 à l'inauguration du parc**. Ainsi, entre 800



et 1000 personnes de tous âges sont venues sur le site de Sévérac-Guenrouët pour fêter les éoliennes. Cet événement a ainsi été ponctué de nombreux spectacles, animations, ateliers et stands.

La journée a débuté par une table ronde animée par David Laurent, directeur d'EPV, ayant pour thème : « *investir, s'investir dans les énergies renouvelables citoyennes, qu'est-ce que ça change ?* ». Près de 100 participants ont répondu présent et ont ainsi pu découvrir les résultats de l'enquête socio-démographique menée auprès des investisseurs d'Isac-Watts et échanger avec les intervenants : deux citoyens ayant investi dans Isac-Watts, Bernard Lemoult de l'Ecole des Mines de Nantes, et Edgar Wolf, administrateur d'EPV chargé des relations internationales.



Suite à l'inauguration, des visites du parc ont été organisées en été par l'Office de tourisme de Pontchâteau - Saint-Gildas des Bois et ont rencontré un vif succès auprès des familles, adultes et enfants.

### Construction du parc éolien public et citoyen d'Avesnac et animation du comité de suivi

Pour rappel, le parc éolien d'Avesnac a été co-développé par l'association EPV et la société privée Abo Wind, qui ont fondé ensemble la société de projet Ferme Éolienne d'Avesnac (FEA). Après l'obtention des autorisations fin 2014, des négociations avec le développeur ont eu lieu tout au long de l'année 2015 **pour faire du parc d'Avesnac un projet public et citoyen**. Pour ce faire, EPV a rassemblé autour d'elle un groupe d'actionnaires constitué de différentes SEM et d'Énergie Partagée Investissement, ce qui a permis d'aboutir le 23 décembre 2015 à la signature d'un compromis de vente. Conformément à ce compromis, Abo Wind a vendu ses parts dans la SAS FEA aux nouveaux actionnaires que sont la SEM Sergies (Poitou), la SEM SIPEnR (Ile de France) et Energie Partagée Investissement le 26 janvier 2016, puis a assuré la construction du parc en tant que prestataire.

La construction du parc, constitué de cinq éoliennes d'une puissance totale de 10 MW, a débuté en janvier 2016 et a été légèrement différée dans le temps afin de mieux répondre aux craintes d'agriculteurs et de riverains concernant les courants vagabonds et les ondes électromagnétiques.





Pour accompagner au mieux la construction du parc éolien, la société FEA, en lien avec EPV, a ainsi proposé de réaliser **un diagnostic géobiologique**<sup>2</sup> gratuit du lieu d'habitation et/ou d'exploitation agricole des riverains intéressés. Cette campagne d'analyses, suivie par l'association et menée durant l'été 2016 a permis de réaliser 7 visites d'exploitations et 33 visites d'habitations. Au printemps, 8 exploitations riveraines avaient déjà été analysées, ainsi que le site d'implantation des 5 éoliennes. Ces analyses ont conduit à déplacer de quelques dizaines de mètres l'implantation de deux éoliennes, ce qui a été autorisé par un permis de construire modificatif en octobre 2016.

Suite à cet épisode géobiologique potentiellement bloquant que tous les acteurs ont réussi à transformer en consensus<sup>3</sup>, les administrateurs de l'association ont décidé d'aller plus loin dans la compréhension des phénomènes géobiologiques et des liens avec l'éolien. Ils envisagent pour cela de coordonner une étude la plus large et la plus scientifique possible sur cette problématique en réunissant autour d'une même table des acteurs aussi variés que la Chambre d'Agriculture, l'ADEME, le BRGM, l'ARS, la DREAL, la Préfecture, l'IRSET, l'ANSES... sans oublier les géobiologues ou encore des collectivités locales comme le Conseil Départemental de Loire-Atlantique qui s'est montré intéressé par ce sujet et soutient cette initiative.

---

2 Le diagnostic géobiologique consiste à identifier l'exposition éventuelle d'un lieu à des champs magnétiques, électriques ou géophysiques, susceptibles de perturber l'environnement de l'habitant ou de l'exploitant. Ils peuvent être d'origine artificielle (wifi, courants vagabonds...) ou naturelle (ondes telluriques) et se diffusent de façon privilégiée par les failles géologiques. L'objectif de ces visites est de faire un état des éléments géobiologiques particuliers constatés sur le lieu de vie étudié et de proposer des recommandations d'amélioration.

3 Cf. le procès-verbal signé par tous les participants à la réunion du 14 juin 2016 en présence de la sous-préfète de Châteaubriant.



En parallèle, pour développer l'ancrage local et la dimension citoyenne, l'association a organisé **des réunions afin d'animer et renforcer le comité de suivi constitué de riverains et d'élus locaux.**



Elle a ensuite fait appel à un partenaire extérieur implanté localement, la FRCIVAM, pour organiser la mobilisation financière et citoyenne qui démarrera en 2017. Afin de permettre l'investissement des habitants du territoire et des collectivités locales, EPV créera la SAS Tesdan le Vent (du nom de l'étang de Tesdan proche du parc) durant le premier semestre 2017 et y apportera les parts qu'elle détient dans la SAS FEA. Puis elle revendra plus de la moitié de ses parts aux acteurs locaux, l'ancrage local étant l'une des caractéristiques d'un projet citoyen.

**En fin d'année, les fondations sont prêtes à recevoir les éoliennes, dont le levage est prévu dès janvier 2017.**



### 3. Démarche d'éducation populaire

---

Depuis sa création, l'association inscrit ses actions dans une démarche d'éducation populaire. Il ne s'agit pas seulement de jeunesse : on ne compte plus les habitants du territoire et plus généralement les citoyens, investisseurs ou non, qui sont montés en compétence dans le cadre des projets portés ou accompagnés par l'association. Les domaines de compétence couverts sont multiples, au gré des envies de chacun : technique, environnemental, juridique, financier, énergétique, rénovation de l'habitat...

C'est pourquoi l'association a fait une **demande de reconnaissance au titre de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire. Son agrément a ainsi été délivré** le 30 septembre 2016 par la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

#### Sensibilisation des scolaires et étudiants

La démarche d'éducation populaire s'adresse aussi, bien sûr, à la jeunesse, **en intervenant de manière pédagogique dans les écoles du Pays de Redon, et en répondant également à des sollicitations émanant d'établissements** (collèges, lycées, écoles d'ingénieurs, facultés...) **situés au-delà du territoire.** Par leur exemplarité, les parcs éoliens citoyens font en effet régulièrement l'objet de demandes de visite de scolaires et d'étudiants. Ces visites sont animées par l'association et des bénévoles des parcs. Par exemple, le 26 septembre 2016, un groupe d'élèves de bac pro du lycée Marcel Callo de Redon, venu en vélo, a visité le parc de Béganne et découvert toute l'originalité de sa dimension citoyenne. Une cinquantaine d'élèves en 1<sup>ère</sup> (option énergie) du lycée Jean Guéhenno de Fougères ont, quant à eux, pu découvrir le parc de Sévérac-Guenroüet le 5 octobre dernier.

Le 7 avril, une rencontre a été organisée avec l'association et « des habitants actifs dans le projet de Béganne » pour échanger avec quatre étudiants, dont une doctorante en droit public et de l'économie de Pise, un doctorant travaillant sur les Pôles Territoriaux de Coopération Économique et un étudiant en master 2 de management à Angers.

Le 22 avril, quatre étudiants (en licence journalisme à Lannion / en 4<sup>ème</sup> année de Sciences Po de Rennes) ont été reçus pour mieux connaître l'association et échanger sur leurs



problématiques. A noter que l'article sur le parc de Béganne d'un étudiant en journalisme à l'IUT de Lannion a été primé dans le cadre du Prix Gide « du meilleur reportage en économie sociale » de la Fondation Crédit Coopératif.

## 4. Animation territoriale

---

Grâce au recrutement de deux nouveaux animateurs, Jean-Baptiste Vasnier, dédié aux projets des Pays de Vilaine et Youena Lugué, en charge de l'animation citoyenne, l'association EPV a renforcé les actions menées sur le territoire à partir du deuxième semestre 2016.

L'association a également eu l'opportunité de travailler avec le Collège des Transitions Sociétales (porté par l'école des Mines de Nantes) sur la réappropriation citoyenne et la question de l'évolution des modes de vie sur un territoire.

### Animation des projets sur le Pays de Vilaine

Toujours dans le but de **faire émerger et accompagner les projets de développement des énergies renouvelables citoyennes** et ainsi contribuer à l'**autonomie énergétique du territoire**, l'association a notamment accompagné des porteurs de projet sur trois communes : Plessé, Saint-Ganton et Auessac.

Sur **Plessé**, l'association Éoliennes Citoyennes à



Plessé (ECP), dans son projet de développement d'un parc éolien citoyen, a bénéficié d'un appui dans différents domaines : la rédaction des promesses de bail, la relation avec les propriétaires des parcelles concernées par le projet d'implantation des éoliennes et la conception du planning prévisionnel d'actions pour 2017. Le collectif a également participé à deux formations, sur le développement éolien et sur le plan d'affaires, mises en place



dans le cadre des réseaux régionaux animés par EPV.

En 2016, EPV a aussi accompagné **la commune de Saint-Ganton**, porteuse également d'un projet de parc éolien citoyen en phase d'émergence, sur les mêmes thématiques et formations que précédemment.



Sur **la commune d'Avessac**, où le parc éolien public et citoyen est en cours de construction depuis 2016, l'accent a été mis sur l'animation du comité de suivi composé de riverains. L'association a également développé des supports de communication sur le parc pour la mobilisation citoyenne et financière (se reporter à la partie 2. *Les parcs éoliens citoyens* pour plus de détails).

### Animation participative et citoyenne sur le territoire : mise en place d'un nouveau réseau

Les nouveaux statuts de l'association adoptés le 11 juin 2016 stipulent qu'EPV réalise des missions auprès de ses adhérents, bien sûr, mais aussi auprès des « citoyens ayant pris part dans un projet d'énergie citoyen favorisant les énergies renouvelables (appelés « citoyens partenaires »). »

C'est pourquoi l'association a initié en octobre 2016 le **réseau des Citoyens Partenaires** dans le cadre de la transition énergétique des Pays de Vilaine. S'adressant aux investisseurs des parcs éoliens citoyens (clubistes et cigaliers) et aux adhérents de l'association, ce nouveau réseau a pour objectif de les accompagner dans leurs projets contribuant à la dynamique du territoire en matière énergétique, et de susciter de nouvelles initiatives.



Après de nombreuses réunions d'informations et d'échanges, **le réseau compte déjà 60 participants en fin d'année et fait émerger des idées, des envies convergentes** dans différents domaines : groupement d'achat de vélos électriques, cuisson économe... Des groupes de travail se constituent ainsi pour mettre en œuvre ces actions.

*Mobilité*  
*Radio-locale* *Éducation*  
*Sensibilisation* *Information*  
*Expérimentations* *Agriculture*  
*Recyclage* *Batteries-solaire* *Construction*  
*Ateliers* *Cantines-biologiques* *Vélos*  
*Durable* **Citoyenneté** *Solaire*  
*Coopérative* *Co-voiturage*  
*Exposition* *Cuisson-écologique* *Bois*  
*Conférences* *Pistes-cyclables* *Alimentation*  
*Vélo-électrique* *Énergie*  
*Communication*  
*Mobilisation*



En matière de communication, un logo « Citoyens partenaires » a été créé ainsi que de nombreux outils : une plaquette de présentation, des cartes postales et des autocollants. Enfin **un site internet** a été développé et mis en ligne durant le dernier trimestre 2016 pour mieux diffuser l'information, accélérer la dynamique et favoriser le partage entre les participants : [www.citoyens-partenaires.fr](http://www.citoyens-partenaires.fr).



## Intégration du programme « Transition Énergétique et Sociétale » sur la question de l'évolution des modes de vie

Afin de mieux cerner les moteurs de motivation pour faire évoluer nos modes de vie vers plus de sobriété, des administrateurs et salariés d'EPV ont intégré le groupe de recherche action pour la Transition Énergétique et Sociétale (Programme TES) animé par le Collège des Transitions Sociétales, lui-même porté par l'École des Mines de Nantes. Ce groupe travaille avec différents scientifiques et chercheurs, dont des sociologues, et des acteurs de la transition comme les associations Alisée ou Élise, pour tenter de **maximiser l'implication citoyenne dans la transition énergétique et sociétale**, en comprenant mieux les approches possibles, les facteurs de réussite, les freins...

Dans le cadre du programme TES, nous avons accueilli à Redon et animé le **premier séminaire du « collectif des acteurs » et du « comité scientifique » les 8 et 9 septembre 2016**. Ces deux journées de réflexion ont été



consacrées aux projets portés par l'association EPV et à ses perspectives d'évolution, en particulier dans le cadre d'un partenariat à construire avec la Communauté de communes du Pays de Redon (CCPR). Plusieurs membres du réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL) ont participé à ce séminaire, de même que des représentants de la Région Pays de la Loire.

En marge de ces deux journées de travail, une rencontre décisive a eu lieu dans les locaux de la CCPR le 8 septembre au soir entre les participants au séminaire et bon nombre d'élus locaux.

Dans la foulée de ce séminaire, un partenariat a été entamé avec la CCPR. La première phase a été de constituer un dossier commun à destination du Ministère chargé de



l'écologie en vue de financer des actions permettant de faire du Pays de Redon un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV). Le dossier a été transmis en fin d'année au Ministère.

Toujours dans le cadre du programme TES, nous avons également co-animé l'atelier « rénovation énergétique en copropriété » le 15 décembre à Nantes, lors de la rencontre des porteurs de projets.

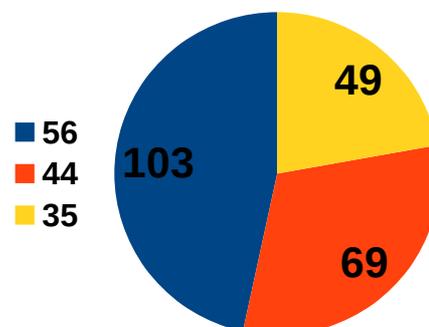
## 5. Maîtrise de la demande en énergie (MDE)

La maîtrise de la demande en énergie, avec la production d'énergie renouvelable et l'essaimage, est l'un des piliers de l'association EPV et des projets qu'elle a initiés. Il existe même un lien fort entre production et économie d'énergie, puisque les actions de MDE sont financées par les sociétés d'exploitation des parcs éoliens citoyens de Béganne et Sévérac-Guenrouët, depuis leur entrée en phase de production d'électricité.

Pour rappel, la population-cible de la démarche est constituée des membres de l'association, des cigaliers/clubistes ayant participé à au moins un projet du groupe EPV, et des riverains des parcs.

Cette année 2016 s'est inscrite dans la continuité de l'action lancée l'année dernière, à savoir sur **l'habitat**, consommateur n°1 d'énergie primaire sur le territoire. Cette action vise à réduire à la fois la consommation de chauffage prépondérante du fait des logements majoritairement anciens et peu isolés, et la consommation électrique.

Ainsi les actions menées en 2016 ont touché des habitants du Morbihan (notamment sur Rieux, Béganne et Peillac), de la Loire-Atlantique (principalement Guenrouët et Plessé) et d'Ille-et-Vilaine (Redon et Sainte-Marie).



## Réduction de la consommation de chauffage

3 types d'action ont été mises en œuvre tout au long de l'année :

- **3 ateliers de rénovation thermique**, visant, dans une optique d'éducation populaire, à fournir les clés de compréhension d'une rénovation efficace, afin que le participant réalise les bons choix concernant son projet.
- **4 notes d'opportunité**, consistant à se déplacer chez le demandeur afin de le conseiller sur son projet, tout en proposant de travailler la thématique avec un public élargi, afin de conserver notre essence du « faire ensemble ».
- **8 visites de maisons rénovées ou en cours de rénovation** avec des matériaux bio-sourcés, appelées « Bienvenue chez les rénov'acteurs » à la suite du « Printemps de la Rénovation ». Présentées par les personnes elles-mêmes et animées par les organisateurs, ces visites bi- ou trimestrielles visent à favoriser les échanges entre pairs tout en abordant des questions pointues sans être noyé dans une approche trop technique. Cette nouvelle démarche, initiée en 2016 en partenariat avec l'Espace Info Energie (EIE) de Redon, nous permet de conforter nos liens avec les acteurs locaux pour agir en complémentarité.



## Réduction de la consommation électrique

- **11 ateliers éco-gestes**, sur les simples gestes du quotidien accessibles à tous sans investissement obligatoire, ou avec un investissement très modéré mais permettant d'avoir un réel impact au final. Ces



ateliers ont réuni en tout 115 participants. Un accent a été mis cette année sur l'évaluation de l'impact financier dégagé par ces éco-gestes.

- **1 atelier solaire**, pour présenter et encourager le recours au solaire thermique afin de réduire sa consommation liée à l'eau chaude sanitaire via un chauffe-eau solaire individuel, voire réduire l'impact de son chauffage via les systèmes solaires combinés. Cet atelier vise également à déconstruire les idées reçues sur le photovoltaïque (recyclabilité, dangerosité...).

### Autres activités

Afin de diversifier les actions, la préparation d'une animation sur la cuisson solaire a été lancée, avec l'étude de différentes options : construction de toutes pièces, achat en kit ou achat complet d'un four solaire.

Un test d'animation scolaire en salle sur les énergies renouvelables a été réalisé dans une école de Sainte-Marie, afin de poser les bases et appréhender un public nouveau et différent.

Enfin, des contacts ont été pris avec la chargée de mission des fonds européens au sein de la Communauté de communes de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois en vue de solliciter une aide Leader pour généraliser les actions de MDE sur ce territoire.

### Bilan de l'année

**Sur l'année 2016, 237 participants au total ont pu ainsi profiter des actions de maîtrise de la demande en énergie proposées à travers 27 animations.** Une belle progression par rapport à l'année précédente, notamment grâce au fait que le contenu des animations était déjà prêt.

Afin de mobiliser plus largement notre cible, il est intéressant à l'avenir non seulement d'ouvrir la démarche vers d'autres événements, mais aussi de s'engager dans ce réseau prometteur des citoyens partenaires, afin de mobiliser les forces vives citoyennes et de démultiplier les actions.

Un rapport spécifique sur la MDE est disponible et consultable sur demande.



## 6. Essaimage

---

### En France et au-delà

Par la présence d'administrateurs et/ou de salariés, EPV mène tout au long de l'année des actions d'essaimage de la démarche de projet citoyen sur le territoire et au-delà, à travers l'organisation de visites des parcs éoliens citoyens, la rencontre d'élus ou de structures porteuses de projets, la participation ou l'intervention lors d'événements locaux, régionaux ou nationaux.

Voici un aperçu des actions réalisées en 2016 :

- 26/01/2016 : accueil d'un doctorant, Pierre Wokuri, débutant une thèse dans laquelle il a pour objet de comparer plusieurs projets éoliens en France (dont celui de Béganne), au Danemark et en Angleterre.
- 28/01 : participation de Michel Leclercq aux Assises Européennes de la Transition Énergétique à Dunkerque – Intervention en plénière sur « *la place pour les citoyens dans le futur énergétique* ».
- 10/03 : participation de Charlène Suire, mandatée par EPV, à un atelier dans le cadre de la Rencontre Nationale Concertation et Environnement organisée entre autres par la Fondation de France à Lyon.
- 14/03 : accueil des marcheurs de l'Institut des Territoires Coopératifs dans le cadre de l'Observatoire de l'implicite – rencontre avec des bénévoles pour étudier l'importance de l'implicite dans la coopération.
- 17/03 : entretien téléphonique de Michel Leclercq avec Finansol sur la problématique « *les outils de financement solidaire sont-ils adaptés aux besoins des entreprises solidaires ?* »
- 14/04 : participation de Michel Leclercq, représentant Énergie Partagée Association, à l'enregistrement d'un débat à Actu Environnement sur *le financement citoyen, une solution à l'acceptabilité des éoliennes ?*
- 21/04 : participation de Yves Deniaud à un atelier au Commissariat Général pour l'Égalité des Territoires à Paris, autour de la gouvernance et des sources de



financement.

- 04/05 : rendez-vous à la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) au sein du Ministère de l'écologie à Paris, avec le bureau des Energies renouvelables dans le cadre d'un groupe de travail du Labo de l'ESS et en prévision d'une possible venue de Ségolène Royal à Sévérac.
- 23/05 : rencontre de Michel Leclercq avec les « Vagabonds de l'énergie », association voulant étudier l'interaction entre l'homme et l'énergie autour du monde.
- 25/05 : réception par Edgar Wolf d'une délégation d'élus d'un parlement régional polonais de Poznan, membres de la commission protection de l'environnement, en visite en Bretagne, sur la sollicitation de la chargée des programmes européens au Conseil régional de Bretagne. Présentation de la démarche citoyenne (pratique inconnue en Pologne) et visite du parc éolien de Béganne.
- 25/05 : visite du parc de Béganne par un groupe de 13 allemands en séjour linguistique dans la région nantaise.
- 20/07 : visite du parc de Béganne par la personne en charge de l'Agenda 21 à la Chapelle sur Erdre (44).
- 02/10 : co-animation de la conférence-débat « Les Alternatives au nucléaire » par Michel Leclercq à Flamanville, événement qui a réuni près de 150 participants.
- 07/11 : à la demande de la fédération IVINE, réception de deux américains de Portland (Oregon) en charge du plan climat, pour présenter tout le sens d'un projet éolien citoyen.
- 10/11 : présentation d'un web'EnR « *comment financer le développement de son projet d'énergies renouvelables ?* » accessible sur le site d'Energie Partagée.
- 17/11 : participation de David Laurent à l'apéritif organisé par la NEF à Rennes pour échanger sur la possibilité d'investir dans les projets EnR citoyens via Energie Partagée, en cohérence et en complément des placements proposés par la NEF.
- 09/12 : rencontre avec le Collège Coopératif de Bretagne dans le but de répondre à un appel à projet du programme européen REPERE sur la thématique de la collaboration environnementale.



## Travail sur un appel à projet dans le cadre d'un programme Interreg

L'association participe à un appel à projets du programme européen Interreg NWE (North-West Europe) et faire ainsi partie des 11 partenaires couvrant 9 territoires européens (en Allemagne, Belgique, France, Hollande, Irlande, Pays de Galle) réunis autour d'un projet commun visant la participation financière citoyenne et une gouvernance partagée par les citoyens et les collectivités. Ce projet englobe ainsi différents projets pilote, sur chacun des territoires, destinés à produire de l'énergie à partir de ressources renouvelables (éolien, photovoltaïque, hydraulique, biomasse, bois). Parmi les neuf projets pilote, c'est le projet éolien citoyen de Plessé qui a été désigné comme projet pilote sur notre territoire.

En vue de déposer un dossier en juin 2017 pour une réponse en septembre, l'association a mené en 2016 un travail sur le contenu du projet en lien étroit avec les partenaires et sur l'élaboration du budget.

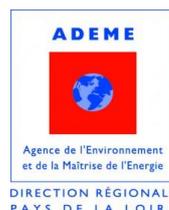


## 7. Les réseaux régionaux

---

Les réseaux Taranis en Bretagne et Énergies citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL) continuent de se développer. La confiance de l'Ademe, la Région Bretagne (pour Taranis), et la Région Pays de la Loire et le Conseil Départemental 44 (pour ECPDL) nous a été renouvelée cette année, pour favoriser l'émergence de nouveaux projets citoyens d'énergies renouvelables et aider les projets en cours à aboutir. Ces derniers sont aujourd'hui en grande majorité éoliens ou photovoltaïques. Beaucoup de collectivités ont intégré les modèles de projets citoyens et participatifs. Ces modèles font maintenant souvent partie des solutions et plans d'actions des collectivités, mais un travail de sensibilisation et d'accompagnement important reste à faire sur les véritables enjeux de la participation citoyenne et des besoins des porteurs de projets. Les porteurs, au-delà du travail de mobilisation locale, rencontrent des difficultés sur : le financement des premières étapes de développement, l'opposition dogmatique à l'éolien, la rentabilité difficile à trouver en photovoltaïque compte tenu des tarifs d'achat très bas. Les adhérents du réseau restent motivés et cherchent des solutions grâce aux rencontres, visites, mises en relation, formations et banques de documents mises à disposition des adhérents.

De plus, Taranis et son homologue ECPDL sont régulièrement sollicités par les acteurs d'autres régions pour échanger sur les expériences et la reproductibilité des projets citoyens ailleurs. Le lien étroit entre les deux réseaux régionaux permet des échanges de compétences entre membres de ces deux réseaux.



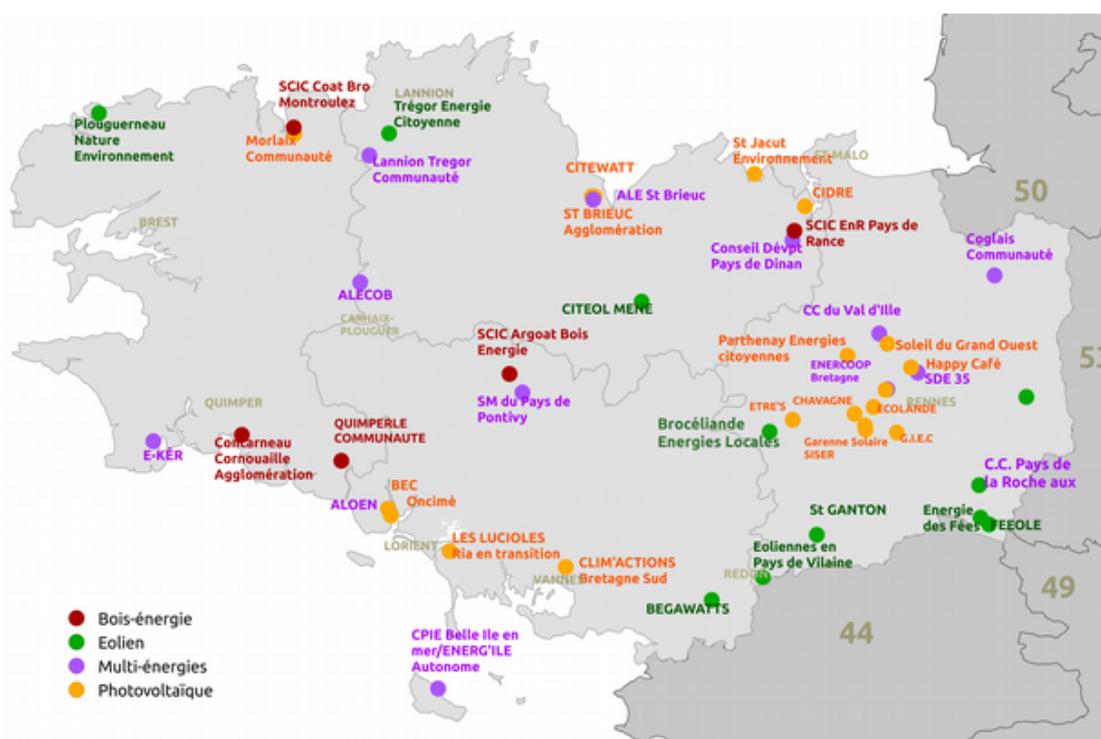
## Le réseau Taranis (Bretagne)

Le réseau Taranis, lancé en 2011, bénéficie aujourd'hui d'une forte reconnaissance sur le territoire. Les acteurs locaux, porteurs de projets citoyens d'énergies renouvelables, le sollicitent pour bénéficier de conseils et d'accompagnement.

### Les membres du réseau

Fin 2016, **le réseau compte 48 membres** dont 38 % d'associations à l'initiative de projets, 31 % de sociétés de projet, 19 % de collectivités et 13 % d'agences locales, **soit une augmentation de 37 % en un an**. 13 nouveaux membres répartis sur les secteurs du centre-ouest Bretagne, Plouguerneau, Vannes, Pays de Lorient, Cornouaille, Saint-Brieuc, Rennes Métropole ont ainsi rejoint le réseau Taranis.

Les membres du réseau sont présents partout en Bretagne, avec une concentration plus importante autour de Rennes et Redon. Le défi fixé en 2014 d'étendre le périmètre du réseau dans le Finistère a été largement relevé avec 6 adhérents finistériens ainsi que des contacts noués avec différents organismes et collectivités du Finistère : Brest Métropole Océane, SDE du Finistère, Energ'ence, collectif citoyen à Douarnenez...



La moitié des projets étudiés sont des projets photovoltaïques en toitures, projets plus faciles par leur durée de mise en œuvre, les montants financiers en jeu et l'acceptabilité générale par les habitants et riverains des projets.

La filière de l'éolien est néanmoins bien présente dans les projets dont certains sont portés par des collectivités grâce à la Loi pour la Transition Énergétique et la croissance verte simplifiant leurs conditions d'accès aux sociétés de production d'énergie renouvelable. Enfin les sociétés coopératives d'intérêt collectif Bois Énergie, adhérentes historiques de Taranis sont toujours présentes dans le réseau.

### Les actions menées en 2016

En 2016, l'animation du réseau a mis l'accent sur la création d'**opportunités pour les porteurs de projets de se rencontrer**, échanger des retours d'expériences, réfléchir et construire ensemble... à travers cinq journées de formation, six réunions du groupe MegaPV (filiale photovoltaïque), et la rencontre annuelle qui a rassemblé 32 participants.



Pour répondre à l'intérêt croissant des **collectivités** pour les projets suscitant la participation des habitants, six réunions et interventions ont été organisées dans ce sens. Trois rencontres d'élus portant sur les énergies renouvelables ont également été coorganisées avec l'association BRUDED. Le réseau Taranis profite de tout contact avec les élus pour promouvoir les modèles publics et citoyens.

Le réseau s'est également rapproché des quatre syndicats d'énergie bretons pour appuyer



leurs projets de création d'un outil comme les SEM pour investir et pouvoir apporter des financements aux projets, les informer des possibilités de montages citoyens, et réfléchir ensemble à des opportunités de partenariat.

Taranis a **accompagné les acteurs** dans l'émergence de leur projet, en apportant des informations techniques, juridiques et financières (huit projets de porteurs adhérents et futurs adhérents, photovoltaïques et éoliens). Dans ce cadre nous avons continué la réflexion MegaPV et cherché des solutions pour les projets photovoltaïques.

Le réseau a fait la **promotion grand public** des énergies citoyennes en participant à une douzaine de manifestations grand public et en organisant deux rencontres autour de visites d'installations photovoltaïques.

Taranis a travaillé avec Énergie Partagée association et les autres réseaux régionaux à la création d'**outils méthodologiques** : un guide à l'attention des collectivités, un document support à l'émergence de projet, et un outil d'animation sous forme d'un « quizz énergie » adaptable à chaque type de rencontre ou manifestation. Ce quizz a déjà été mis en œuvre plusieurs fois et confié aux adhérents pour bon usage dans leur propre mobilisation citoyenne.

Enfin, des études et réflexions ont porté sur un outil de mutualisation du risque et de fonds d'investissement pour aider à l'**amorçage des projets**. Cette réflexion intègre la recherche d'un modèle pouvant assurer la pérennité du réseau.

Un rapport d'activité spécifique au réseau TARANIS est disponible et consultable sur demande.



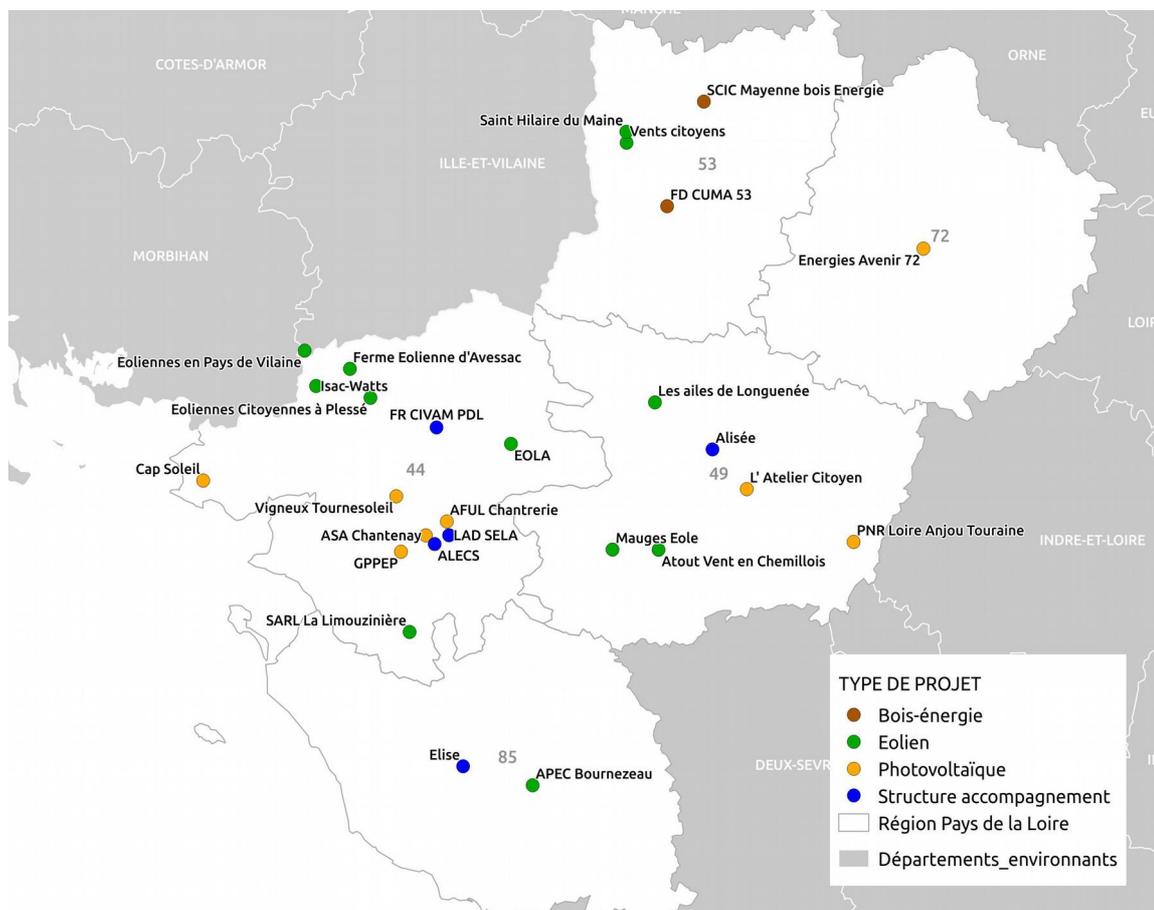
## Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL)

Lancé officiellement en janvier 2013, le réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire est animé par EPV depuis sa structuration. Il a pour objectif de partager et valoriser les diverses expériences menées en Pays de la Loire, d'offrir un pôle de mutualisation des ressources et des compétences, de favoriser et organiser le portage de projets citoyens et enfin de faire émerger de nouveaux projets.



### Les membres du réseau

Grâce à l'intérêt accru porté aux projets EnR citoyens dans la région et au dynamisme du réseau, ECPDL s'est bien développé en 2016 puisqu'il compte **28 membres, contre 17 l'année précédente**. La plupart des nouveaux membres sont des porteurs de projets en émergence dans les filières photovoltaïque (PV) et éolien.



Le réseau ligérien est constitué majoritairement d'associations porteuses ou à l'initiative d'un projet (52 %), de sociétés de projets (24%), de structures d'accompagnement (14%) et de collectivités et Sociétés d'Économie Mixte (10 %).

Contrairement à son homologue breton, ECPDL comprend essentiellement des porteurs de projets en phase d'émergence, de développement ou de construction. Peu d'acteurs possèdent un projet en exploitation, mais ceux-ci sont en augmentation avec la mise en service en 2016 des parcs éoliens d'Isac-Watts à Sévérac-Guenrouët (44) et de la Jacterie à Chemillé-Melay (49). En termes de filière, les projets, nettement plus orientés sur l'éolien au début du réseau, s'étendent au photovoltaïque : en 2016, on compte autant de projets PV que de projets éoliens et très peu en bois-énergie, méthanisation ou hydro-électricité.

### Les actions menées

En 2016, le réseau ECPDL a franchi une nouvelle étape grâce à une équipe stabilisée et à la **mise en route effective du Comité de Pilotage (COPI)**, sollicité en 2015 par les membres. Composé de 7 membres répartis en 3 collèges, cette instance constitue une vraie dynamique de décision et d'action et permet au réseau d'être toujours plus actif et à l'écoute des porteurs de projets, et de faciliter les outils et l'appropriation par ses membres.

Cette année, le réseau a relevé le défi d'**étendre son périmètre d'intervention** à la Sarthe, jusqu'ici non représentée, avec l'arrivée d'un nouveau membre et plusieurs contacts en cours dans le département (Le Mans Métropole, Pays du Mans, Pays Vallée de la Sarthe).

Autre défi relevé : **atteindre davantage les collectivités locales**, très peu représentées dans le réseau, notamment grâce à la rencontre annuelle du réseau organisée le 25 novembre à Chemillé, à l'occasion de l'inauguration officielle du parc de



la Jacterie portée par Atout Vent en Chemillois. Axée sur « *les synergies entre citoyens et collectivités pour développer les EnR citoyennes sur les territoires* », cette journée a mobilisé plus d'une cinquantaine de participants dont une dizaine d'acteurs publics. Des contacts



ont lieu régulièrement avec Nantes Métropole et la CARENE (Saint-Nazaire), ainsi qu'avec le PNR Loire Anjou Touraine et le GAL Sud-Mayenne qui sont devenus membres.

Cette rencontre régionale annuelle des porteurs de projet a également contribué à l'objectif opérationnel n°1 du programme recherche-action Transition Énergétique et Sociétale (TES) auquel participe le réseau, consistant à « *rendre visible les projets citoyens de transition énergétique porteurs de dynamiques collectives et reproductibles sur les Pays de la Loire* » .

Afin de favoriser l'implication citoyenne et la montée en compétences des bénévoles et salariés des structures adhérentes, le réseau a organisé plusieurs **formations sur différentes thématiques** : communication et mobilisation citoyenne, technique PV citoyen, ingénierie financières dans l'éolien.

Différents types d'accompagnement à l'émergence de projets ont été réalisés, en matière d'assistance juridique, de méthodologie et technique.

Dans son rôle d'essaimage de la démarche citoyenne, une des actions phare de l'année 2016 a été **la mise en place d'un atelier citoyen** par 8 membres du réseau :



l'atelier simule une réunion interactive où chaque participant joue le rôle d'un citoyen souhaitant s'engager dans un projet territorial de production d'énergies renouvelables. Il dispose d'un droit de vote (via une manette interactive) utilisé à plusieurs reprises par l'assemblée pour entériner certains choix et faire avancer le projet. L'atelier est animé par des représentants d'associations et de structures locales impliquées dans des projets EnR de la région nantaise. Il a été lancé à l'occasion de l'événement international « Climate Chance » à Nantes fin septembre 2016. Depuis, plusieurs collectivités, dont Nantes Métropole, ont acheté cet atelier.

Un rapport d'activité spécifique au réseau ECPDL est disponible et consultable sur demande.



## 8. EPV dans les médias

---

Comme chaque année, les activités menées par EPV bénéficient d'une large couverture presse, du local au national, notamment pour l'exemplarité des parcs éoliens citoyens, dont celui de Sévérac-Guenrouët, inauguré le 7 mai 2016.

### Presse écrite

- « J'éco-investis dans les énergies renouvelables », **Bretagne Durable**, janvier 2016.
- « Sévérac : les éoliennes citoyennes ont démarré leur production », **Paysan Nantais** 1292, janvier 2016.
- « Économies d'énergie : atelier écogestes vendredi 29 janvier », **Les Infos Redon**, 27 janvier 2016.
- « Les éoliennes de Sévérac-Guenrouët en service », **Ouest-France**, 27 janvier 2016.
- « 20 000 volts enfouis sous la Vilaine à Redon », **Ouest-France**, 29 janvier 2016.
- « Les éoliennes en test », **L'Écho de la Presqu'île**, 29 janvier 2016.
- « Le Parc éolien coopératif de Tesdan fait surface », **Ouest-France**, 31 janvier 2016.
- « Éolien citoyen : ça tourne », **Loire-Atlantique magazine**, février-mars 2016.
- « Un parc éolien citoyen, en Loire-Atlantique, suffisant pour alimenter 8000 foyers », **Libération**, 1<sup>er</sup> février 2016.
- « Projet éolien d'Avessac : le raccordement passe sous la Vilaine », **Les Infos Redon** 2088, 3 février 2016.
- « Les pales de 45 mètres sont prêtes, bientôt les éoliennes », **Presse Océan**, 3 février 2016.
- « Économies d'énergie : des astuces pour les foyers », **Les Infos**, 3 février 2016.
- « Le Pays de Redon aura son troisième parc éolien citoyen », **Ouest-France**, à la Une du 11 février 2016.
- « Les parcs éoliens citoyens poussent dans le pays », **Ouest-France**, 11 février 2016.
- « L'éolien citoyen souffle en pays de Redon », **Ouest-France**, 12 février 2016.
- « Les idées germent, mais ne grandissent pas », **Ouest-France**, 7 mars 2016.
- « Éoliennes en Pays de Vilaine inaugure un nouveau projet citoyen », **CLER Infos**, printemps 2016.



- « Inauguration du 2<sup>e</sup> parc éolien citoyen de France », **Vie municipale Sévérac**, avril 2016.
- « Faire baisser sa consommation d'énergie : les particuliers ouvrent leurs portes », **Les Infos**, 13 avril 2016.
- « Partager l'expérience de la rénovation », **Ouest-France**, 20 avril 2016.
- « Sévérac-Guenrouët - Le parc éolien inauguré ce samedi » **L'Écho de la Presqu'île**, 6 mai 2016.
- « Le 2<sup>e</sup> parc éolien citoyen de France inauguré », **Ouest-France**, 8 mai 2016.
- « Sévérac-Guenrouët - Le nouveau site éolien a été inauguré samedi – Bon vent au Parc citoyen » **Presse Océan**, 9 mai 2016.
- « Sévérac – Éoliennes : une dimension informative, festive et symbolique » **Ouest-France**, 9 mai 2016.
- « Propose visites de maisons pour conseils », **Les Infos Redon**, 11 mai 2016.
- « Énergies renouvelables : Un parc éolien 100 % citoyen », **Environnement magazine**, mai 2016, n°1747.
- « Développement des entreprises », **Le Journal de la CCPR**, juin 2016.
- « Un projet exemplaire », **Unadel mairies-conseils**, été 2016.
- « Parc éolien : les agriculteurs mobilisés », **Ouest-France**, 7 juin 2016.
- « Parc éolien : propositions constructives de la Ferme d'éoliennes », **Ouest-France**, 13 juin 2016.
- « Réseau Taranis : le moteur citoyen », **CLER-Infos**, été 2016.
- « La découverte des quatre éoliennes attire le grand public », **Ouest-France**, 8 août 2016.
- « Énergies vertes : comment réduire notre retard », **Ça m'intéresse**, septembre 2016.
- « Rénovation thermique : visite d'une maison à Fégréac samedi 24 », **Les Infos Redon**, 21 septembre 2016.
- « Gouvernance partagée », **La Gazette**, 29 septembre 2016
- « Avesac invente le modèle public participatif », **Le Journal de l'éolien**, septembre-octobre 2016.
- « Quatre éoliennes pour 3000 foyers », **La Vie**, 3 novembre 2016.
- « A Béganne, un parc éolien qui appartient aux habitants », **Femme Actuelle**, 5 décembre 2016.
- « Éoliennes : un vent parfois porteur », **Le Poher**, semaine du 30/11 au 06/12 2016.

## Web

- « Un futur parc éolien 100 % collectif et citoyen, **Environnement-magazine.fr**, 22 mars 2016.



- « Inauguration du 2ème parc éolien citoyen de France », **Cactus Magazine**, 21 avril 2016.
- « Ouverture du deuxième parc éolien citoyen de France : un projet social, solidaire et écologique », **Bretagne Durable Magazine**, 2 mai 2016.
- « Ouverture du deuxième parc éolien citoyen de France : un projet social, solidaire et écologique », **Magazine Sans Transition**, 2 mai 2016.
- Le parc éolien de Sévérac-Guenrouët inauguré ce samedi, **RCA la radio.com**, 6 mai 2016.
- « Ouverture du deuxième parc éolien citoyen français en Loire-Atlantique », **Bretagne Durable Magazine**, 9 mai 2016.
- « Parc éolien citoyen de Sévérac-Guenrouët : des maires facilitateurs du projet (44) », **Localtis.info**, 13 juin 2016.
- « L'éolien citoyen a le vent dans le dos », **Sayyess.com**, 4 août 2016.
- « Ceux qui font : un vent citoyen souffle dans le Morbihan - Michel Leclercq, citoyen dans le vent », **Le Monde**, 5 août 2016.
- « Des villageois conçoivent et financent le 1<sup>er</sup> parc éolien citoyen ! », **Postivir.fr**, 5 septembre 2016
- « Premier parc éolien citoyen de Béganne », **Magazine Goodplanet Info**, 28 septembre 2016.

## TV

- « Financement citoyen : tromperie ou solution pour accepter les éoliennes ? », **Actu-environnement.com**, vidéo de 36 minutes, 9 mai 2016.
- « L'éolien en France : Participatif ou Citoyen ? », **Vagabondsenergie.org**, vidéo de 17 minutes avec interview de Michel Leclercq, 16 septembre 2016.
- « HD, l'heure du débat : Énergies renouvelables : vents porteurs... ou vents contraires ? », émission de 57 minutes sur **France 3**, participation de Michel Leclercq pour Taranis, 4 décembre 2016.

## Radio

- Le financement participatif vert : il existe aussi des financements participatifs plus militants : inauguration d'un parc d'éoliennes à Sévérac-Guenrouët le 7 mai – **France Inter – Planète environnement** – 31 mars 2016
- Chronique de Catherine Boullay sur le parc éolien de Sévérac-Guenrouët, diffusée dans l'Éco du matin, **France Inter**, mardi 26 avril 2016
- Interview de Marianne Billard dans le cadre de l'inauguration du parc de Sévérac-Guenrouët – **Radio France Bleu Loire Océan** – Infos samedi soir 07 mai et dimanche 08 mai 2016.
- Interview de Marianne Billard sur **RCF 22**, émission « je trie, je recycle », décembre 2016.

